

RÉFORME DES ÉTUDES

LES IFMKDV L'ATTENDAIENT

Entrée en vigueur en septembre 2015, la réforme de la formation initiale est progressivement mise en œuvre par tous les IFMK, y compris ceux réservés aux étudiants déficients visuels. **Globalement bénéfique, la mise en application des textes a nécessité pour ces derniers quelques aménagements.** Nous avons discuté avec trois d'entre eux (Valentin Haüy à Paris, Paul et Liliane Guinot à Villejuif et l'Institut de formation en kinésithérapie du centre APSAH à Limoges) pour savoir de quelle façon ils ont franchi le cap. PAR ALEXANDRA PICARD



En IFMKDV, les travaux pratiques se font par petits groupes pour faciliter l'apprentissage.

Les directeurs des IFMKDV [1] interrogés sont unanimes : la réforme a du bon car "elle valorise les étudiants". D'ailleurs, aucun d'entre eux n'a attendu ce grand chambardement pour initier des projets pédagogiques en adéquation

avec les besoins spécifiques des étudiants déficients visuels. Dès l'arrêt de 2012 intégrant une année spécifique, les IFMKDV se sont lancés. Construite en mixant une partie du programme de la Paces et une partie de celui de la filière scientifique, et en

tenant compte de la déficience visuelle des étudiants, cette année concourt à les rendre plus autonomes. Son importance n'est pas négligeable car "elle leur donne un socle solide pour suivre le programme universitaire", explique Isabelle Ouedraogo, directrice de l'IFMKDV de Limoges. Elle analyse : "il s'agit d'une année d'apprentissage de l'informatique adaptée avec l'utilisation d'outils numériques spécifiques permettant l'accès à l'information et au savoir. Quant aux outils de réadaptation comme la réadaptation orthoptique, le travail sur l'orientation dans l'espace, la locomotion, ils permettent de pallier à la déficience visuelle". Selon elle, "c'est une année d'autant plus bénéfique qu'ils y suivent des enseignements scientifiques comme l'anatomie, la biomécanique".

L'université demande plus de pratique

Si cette année spécifique a donné une certaine assise aux IFMKDV pour se lancer dans le déploiement de la réforme des études, elle ne facilite pas tout. "Avec l'universitarisation, c'est l'encadrement des étudiants qu'il a fallu adapter", soutiennent les IFMKDV. Isabelle Ouedraogo voit d'un bon œil ce nouvel aménagement avec la maquette de la réforme prévoyant autant d'heures de cours magistraux que de travaux dirigés et de travail personnel : "Cela a permis à l'équipe pédagogique d'organiser des travaux dirigés en fonction des CM de chaque unité d'enseignement (UE), pour organiser une régulation des cours magistraux en amphithéâtre." Et ce n'est pas le seul point bénéfique : "La réforme fait la part belle au travail en groupe, avec davantage de rendus personnels", constate Cécile Fumeron, directrice de l'IFMK Valentin Haüy à Paris. Cet institut n'hésite pas à aller au-delà de ce qui est prévu par la loi, en accordant des heures supplémentaires à la pratique. Outre ces adapta-



Lors du cours d'anatomie à l'institut Valentin Haüy, le professeur s'appuie sur une maquette de vertèbre agrandie.

© IFMKDV Valentin Haüy

tions dans l'organisation de l'enseignement, les instituts ont dû (et doivent encore, pour certains) fournir un travail de longue haleine pour établir des coopérations avec les universités. Valentin Haüy est ainsi en discussion pour trouver un accord avec l'université Paris-Descartes : "Notre institut fonctionne sur le mode du privé associatif avec des fonds publics". En attendant de signer le conventionnement, Cécile Fumeron et ses équipes poursuivent leurs échanges avec cette université et font appel à des intervenants universitaires pour dispenser des cours à l'institut."

L'institut Paul et Liliane Guinot a, quant à lui, signé une convention avec la faculté de médecine du Kremlin-Bicêtre (Paris XI). "Nos étudiants de première année y suivent les mêmes cours que ceux de Saint-Maurice, avec les étudiants de médecine, à savoir deux UE au semestre 1 (appareil locomoteur et nutrition) et une UE au semestre 2 (revêtement cutané)", précise Josette Peyranne, sa directrice, qui reconnaît avoir eu beaucoup de chance de faire aboutir ce conventionnement. Anticipé depuis plusieurs années, il a vu le jour grâce

au travail du Pr Olivier Gagey [2] et de Daniel Michon [3], qui ont œuvré à la mise en place du projet d'universitarisation. Fort de cette entente, l'institut aimerait bien aller plus loin dans ce partenariat et permettre à ses étudiants d'utiliser le laboratoire universitaire de simulation : "Ce serait vraiment intéressant car il dispose d'un mannequin qui réagit aux gestes du futur kinésithérapeute, grâce à la technologie dont il est doté." Du côté de Limoges, l'institut APSAH a signé une convention avec l'université de Limoges permettant aux étudiants de s'y rendre pour suivre des cours mutualisés avec d'autres IFMK, de sciences humaines et sociales, de cinésio-biomécanique et de physiologie du mouvement.

Des défis restent à relever

Pour mener l'étudiant sur le chemin de la connaissance, les cellules de transcription sont aussi mises à contribution. "Elles donnent accès aux Powerpoints des cours universitaires ainsi qu'aux images, photos et schémas qui sont cruciaux pour la compréhension, après avoir été retravaillés en relief", argumentent de

concert les instituts. Un poste de transcription d'autant plus sollicité avec la réforme, qui implique de lire davantage d'ouvrages scientifiques, notamment en vue de la rédaction du mémoire. "C'est un point sur lequel nous nous interrogeons beaucoup", confesse Cécile Fumeron, remarquant que "la transcriptrice ne pourra jamais adapter les documents dont les étudiants ont besoin pour écrire leurs productions personnelles. Je pense qu'il y a un gros travail à faire avec l'Union nationale des masseurs-kinésithérapeutes aveugles et malvoyants (Unakam) et les éditeurs sur ce sujet".

Autre angoisse : celles des personnes en reconversion, qui voient s'allonger la durée des études. "Elles sont souvent d'un certain âge, avec une vie de famille et un parcours professionnel derrière elles. Se lancer dans des études de kinésithérapie ne va pas être évident pour elles", constate Cécile Fumeron. Une inquiétude d'autant plus prononcée que la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), qui épaula financièrement les candidats dans leur reconversion, est semble-t-il de plus en plus regardante sur les dossiers. Cécile Fumeron n'est "pas sûre" qu'elle "donnera toujours son accord à un cursus antérieur trop éloigné du monde scientifique. Ce qui était le cas jusqu'à il y a peu".

Par ailleurs, suite à la réforme, le système de notation impressionne les étudiants. Moins nombreuses qu'avant, les évaluations se déroulent à la fin de chaque semestre. "Ils ont donc l'impression de jouer leur avenir sur un petit nombre d'examens", confirment les différents IFMKDV. Pourtant, si préoccupations il y a, ces trois instituts plaident en faveur de la réforme car "elle permet aux déficients visuels de continuer à être des masseurs-kinésithérapeutes à part entière, sans leur fermer la porte de la recherche". ■

[1] Institut de formation en masso-kinésithérapie pour déficients visuels.

[2] Chirurgien orthopédiste à l'Hôpital Bicêtre (AP-HP).

[3] Directeur de l'ENKRE de Saint-Maurice.